

Extrait de: «Les Objectifs de nos luttes de classes»

par Victor GRIFFUELHES et Louis NIEL

ex-Secrétaires de la Confédération générale du Travail.

Première partie: «**Le syndicalisme révolutionnaire**» par Victor GRIFFUELHES (*voir par ailleurs*).

Deuxième partie: «**La valeur sociale du syndicalisme**» par Louis NIEL.

La Publication sociale - PARIS - Année de publication non-précisée.

LA VALEUR SOCIALE DU SYNDICALISME

PREMIÈRE PARTIE: SA VALEUR POLITIQUE.

Nous venons de voir qu'étant données la complexité du problème social et l'infinie variété des aptitudes, des tempéraments et des intelligences, il serait injuste et fou de prétendre que, pour la solution de ce problème, il n'y a qu'une doctrine juste, qu'une action sociale possible, qu'une tactique efficace. Des socialistes qui nieraient toute efficacité à l'action extra-légale des syndicalistes ou illégale des anarchistes; des syndicalistes qui proclameraient inutiles les luttes des socialistes dans l'État ou des anarchistes contre l'État, des anarchistes qui méconnaîtraient toute valeur à l'action politique des socialistes ou à la lutte corporative des syndicalistes, commettraient, à mes yeux, la plus grosse des erreurs contre la nature, contre l'histoire et contre la science.

Tous ceux qui luttent, par n'importe quel moyen, contre l'aggravation de l'exploitation quotidienne et pour la transformation sociale dans le sens de la justice, accomplissent des actions utiles. Ne pas reconnaître cette vérité évidente, ce serait obéir ou à des intérêts personnels, ou à un odieux sectarisme de parti, ou à un fanatisme stupide.

Il ne m'appartient pas d'établir ici la part d'utilité ou la valeur sociale des actions politiques des socialistes ou des anarchistes. D'autres camarades, ailleurs, s'en chargent suffisamment. Je ne veux m'occuper que de la valeur sociale ou de la part d'utilité qu'a, malgré ses défauts ou les imperfections inhérentes à sa nature même, le syndicalisme au regard de la question sociale.

Vue d'ensemble, la question sociale, c'est la transformation sociale ayant pour objet de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et d'établir la justice par la souveraineté du travail. Mais la question sociale ne réside pas uniquement dans la nécessité de trouver une solution au problème de la propriété. Elle réside aussi dans la nécessité de trouver des solutions immédiates à des problèmes secondaires, mais qui se posent chaque jour, c'est-à-dire des remèdes rapides et sensibles aux maux les plus immédiats.

Pour répondre à cette double nécessité, l'utilité de l'action syndicale est-elle niable?

Par sa nature même, le syndicalisme est obligé de s'interdire toute action nettement parlementaire ou antiparlementaire. Le syndicalisme, nous l'avons assez répété, doit être tel qu'il puisse recueillir dans son sein tous les travailleurs uniquement parce qu'ils sont salariés. C'est ainsi, du reste, qu'il se distingue des autres formes d'action qui groupent les citoyens par affinités morales ou par opinions politiques.

Les travailleurs, ainsi réunis par leurs intérêts professionnels et venus de tous les points de l'horizon politique ou religieux, constituent donc un groupement économique au premier chef. En luttant tous ensemble contre le patronat par des moyens divers dont la grève est la synthèse, et en faisant pression sur l'État par des mouvements populaires dont la grève générale sera sans doute l'aboutissant, soit pour arracher des réformes successives, soit pour activer la suppression du patronat et du salariat, les travailleurs syndiqués accomplissent un acte économique.

Mais cette action économique - que nous examinerons au chapitre suivant - a des conséquences politiques. De même que la pratique de la vie syndicale a des influences morales que nous étudierons après.

La valeur sociale du syndicalisme, c'est donc tout à la fois sa valeur politique, sa valeur économique et sa valeur morale.

Sa valeur politique? Elle s'établit nettement par les effets du syndicalisme sur des faits qui, dans le gouvernement de nos sociétés, ressortent plutôt du domaine politique que du domaine économique.

Voici des exemples qui rendront ma pensée plus claire.

Parmi les réformes dont le prolétariat poursuit la réalisation, il en est qui peuvent s'obtenir directement, sans aucun concours légal, par la simple action directe du syndicalisme; par exemple, la fixation des salaires, la durée du travail, etc... D'autres, qui pourraient se réaliser de même, mais qui, pour des raisons diverses s'établissent par des dispositions légales: exemple, les bureaux de placement, le repos hebdomadaire, etc..., enfin, celles qui ne peuvent trouver de réalisation que dans une consécration légale: exemple, l'indemnité des accidents du travail, les retraites ouvrières, etc...

Nous parlerons plus tard des deux premières catégories de ces réformes, pour démontrer la valeur économique du syndicalisme. La troisième catégorie suffit pour établir, par une première preuve, ce que j'appelle la valeur politique du syndicalisme.

En effet, si j'étais de ceux qui disent que seul le bulletin de vote peut servir les intérêts des ouvriers, je dirais dans les syndicats que pour obtenir les réformes qui ne peuvent se réaliser que par la loi, il suffit de nommer des députés partisans de ces réformes.

Mais alors, vous verriez le beau gâchis! Les passions politiques entreraient en jeu. Les disputes sur le choix des candidats diviserait les travailleurs, les forces syndicales s'éparpilleraient, les jalousies feraient le reste, et alors on verrait le temps qu'on mettrait à faire aboutir les réformes!...

Mais, si, ignorant dans le syndicat ces causes de dis-corde, nous savons maintenir la cohésion de nos forces et l'unanimité de nos volontés, nous pourrons tous en chœur indiquer les réformes que nous désirons, les imposer aux législateurs par la force de nos réclamations, par le grand nombre des réclamants, par la netteté de nos demandes, par la valeur et l'importance de nos Congrès, comme par la fréquence de nos sommations ou la violence de nos manifestations, etc...

Toute cette agitation syndicale sera la meilleure culture intensive des réformes légales. Et c'est cette action directe exercée pour obtenir des réformes indirectes plus rapidement qu'avec le seul bulletin de vote, qui donne au syndicalisme une véritable valeur politique.

J'ajoute cependant que cette culture intensive produira des fruits d'autant plus rapidement qu'elle se pratiquera sur un terrain plus favorable. C'est-à-dire que les effets de cette action directe sur le Parlement seront d'autant plus prompts que le Parlement contiendra un plus grand nombre de partisans sincères des réformes poursuivies. Voilà pourquoi j'estime qu'en dehors du syndicat, on ne doit pas se désintéresser de la composition du Parlement.

Mais la valeur politique du syndicalisme n'est pas toute là.

En mettant les travailleurs en face de la source même du mal social; en leur permettant d'étudier le régime capitaliste dans son origine même - car l'exploitation du prolétariat par le patronat, c'est bien le cœur même du problème - le syndicalisme démontre l'inanité des réformes ou leur insuffisance, dans une société bourgeoise, et amène fatalement les travailleurs à la nette compréhension de la nécessité d'une transformation sociale. Cet aboutissant du syndicalisme, c'est encore un élément de sa valeur politique.

D'autre part, le syndicalisme s'internationalise de plus en plus. Les Fédérations et les Confédéra-

tions nationales se relient toujours plus étroitement par dessus les frontières. Les Congrès internationaux des travailleurs syndiqués se multiplient. Les correspondances privées ou publiques entre exploités de tous pays deviennent de plus en plus fréquentes. Et tout cela constitue l'obstacle le plus sérieux aux vellétés guerrières de nos gouvernants. Car, plus se développera le sentiment de solidarité chez les prolétaires de tous les pays, plus les guerres deviendront impossibles.

Faire solutionner en grande partie par le syndicalisme un des principaux problèmes politiques que toutes les conférences de la Haye seront impuissantes à résoudre, n'est-ce pas une preuve précieuse de la valeur politique du syndicalisme?

Enfin, le syndicalisme est un rempart solide contre toute tentative de réaction violente.

Par son agitation incessante, par ses luttes, ses Congrès, ses grèves, ses manifestations, ses protestations, ses journaux, ses brochures, etc..., le syndicalisme développe la conscience des exploités, constitue des forces nouvelles avec lesquelles les gouvernements de réaction sont obligés de compter, répand toutes les idées morales et philosophiques dont une République vraie s'honorerait, et crée une atmosphère de plus en plus impossible à tous les tenants du Trône et de l'Autel.

Voilà sa valeur politique.

Louis NIEL.
